



Compte-rendu de la Commission du 25 Juin 2019 Complexe Antoine Victor à Libercourt

Président : Laurent DESPRES
Secrétaire : Jean-Luc CHARLEY
Membres : Nadège CAUDRON, Sylvain BACQUAERT, Patrick MERLIN

La séance est ouverte à 18h45 - La séance est levée à 21h30

6 dossiers

1/ Mineur du club de Billy-Montigny (Dossier N°135)

Concerne : le match Billy Montigny – Marcq Handball en Championnat -18 ans Masc. Poule Excellence du 11/05/2019

Nom de l'arbitre : LALESNEL Dimitri

Concerne : Joueur

Article : Annexe 2-B

Type de faute : Propos excessifs et attitude incorrecte

Qualification de la faute : Attitude incorrecte

Sanction : 2 dates fermes

Période de suspension du : à définir sur la saison 2019/2020

Période probatoire : 3 mois au lendemain de la période de suspension

Amende : 120€

2/ Monsieur JOLY Alexis du club du Handball Club de Rouvroy (Dossier N°141)

Concerne : le match Pérenchies HBC – Handball Club de Rouvroy en Championnat Honneur Masc. Poule 2 du 18/05/2019

Nom de l'arbitre : GENOT Nicolas

Concerne : Joueur

Article : Annexe 4-B

Type de faute : termes de mépris

Qualification de la faute : Attitude antisportive

Sanction : 2 dates dont 1 date avec sursis

Période de suspension du : à définir sur la saison 2019/2020

Période probatoire : 3 mois au lendemain de la période de suspension

Amende : 90€

3/ Monsieur LAFFARGUE Camille du club du Handball Biache Vallée Scarpe (Dossier N°150)

Concerne : le match Handball Biache Vallée Scarpe – Handball Club Laigneville en Championnat Excellence Masc. Play off Poule 1 du 26/05/2019

Nom des arbitres : MILLET Fabrice – BARDIN David

Concerne : Joueur

Article : Annexe 3-D

Type de faute : Action particulièrement grossière, brutale

Qualification de la faute : Conduite grossière envers adversaire

Sanction : 2 dates dont 1 date avec sursis

Période de suspension du : à définir sur la saison 2019/2020

Période probatoire : 4 mois au lendemain de la période de suspension

Amende : 90€

4/ Monsieur BEVE Martin du club du Handball Longuenesse Maillebois (Dossier N°129)

Concerne : le match Handball Longuenesse Maillebois 2 – AMS Handball Achicourt 1 en
Championnat 1^{er} DT +16 ans Masc. Pas-de-Calais du 05/05/2019

Nom de l'arbitre : COUSSIN Benjamin

Concerne : Joueur

Article : Annexe 2–C

Type de faute : Propos injurieux

Qualification de la faute : Attitude antisportive grossière

Sanction : 2 dates dont 1 date avec sursis

Période de suspension du : à définir sur la saison 2019/2020

Période probatoire : 6 mois au lendemain de la période de suspension

Amende : 90€

5/ Mineur du club du Meg'Handball (Dossier N°121)

Concerne : le match SO Calais HB – Meg'Handball en Championnat -18 ans Masc. Phase 3 Pas
de Calais Poule Haute du 27/04/2019

Nom de l'arbitre : PIERRU Cyril

Concerne : Joueur

Article : Annexe 2–D

Type de faute :

Qualification de la faute :

Sanction : Sans Suite

Période de suspension du : /

Période probatoire : /

Amende : 0€

6/ Public du club du Meg'Handball (Dossier N°122)

Concerne : le match SO Calais HB – Meg'Handball en Championnat -18 ans Masc. Phase 3 Pas
de Calais Poule Haute du 27/04/2019

Nom de l'arbitre : PIERRU Cyril

Concerne : Public

Article : Annexe 5–C

Type de faute : Invectives du public sur arbitre

Qualification de la faute : Violence grave

Sanction : 1 Avertissement

Période de suspension du : /

Période probatoire : 6 mois du 01/09/2019 au 29/02/2020

Amende : 30€

Le président de la CTD
Laurent DESPRES

